

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	30 701 256	9 697 961	40 399 217	37 703 027
Chiffre d'affaires net	30 701 256	9 697 961	40 399 217	37 703 027

	31/12/2023	31/12/2022
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	1 608 768	
Autres produits	268 052	2 388 660
Total produits d'exploitation (I)	42 276 037	40 091 687
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	230 778	556 639
Impôts, taxes et versements assimilés	109 225	178 641
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	34 479 221	32 490 855
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		709 788
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	2 613 402	7
Total charges d'exploitation (II)	37 432 626	33 935 930
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	4 843 411	6 155 757
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	43 435	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		165
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total produits financiers (V)	43 435	165
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	7 218 988	9 103 652
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total charges financières (VI)	7 218 988	9 103 652
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-7 175 553	-9 103 488
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-2 332 143	-2 947 731

Compte de résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	423 978	
Sur opérations en capital	6 557 296	3 352 965
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	1 972 201	905 358
Total produits exceptionnels (VII)	8 953 475	4 258 322
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		269 481
Sur opérations en capital	3 741 009	2 199 866
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	71 837	554 779
Total charges exceptionnelles (VIII)	3 812 846	3 024 126
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	5 140 629	1 234 197
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	4 227 538	3 614 625
Total des produits (I+III+V+VII)	51 272 947	44 350 174
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	52 691 998	49 678 333
BENEFICE OU PERTE	-1 419 052	-5 328 160
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	7 216 196	



RSM France
26, rue Cambacérès
75008 PARIS
FRANCE
www.rsmfrance.fr

Comptes annuels

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

SASU 2A LEASING

26 rue Cambacérès
75008 PARIS
SIRET 83285877300035

DocuSigned by:

Christophe Baviere

A61A9B8F65C7431...

Christophe Baviere

certifiés conformes

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes au capital de 100.000 €, inscrite au bureau de l'Ordre de la région Paris Ile-de-France et membre de la compagnie régionale de Paris.RCS Paris 800 709 891.

RSM Paris est membre du réseau RSM et exerce ses activités sous le nom RSM. RSM est le nom commercial utilisé par les membres du réseau RSM. Chaque membre du réseau RSM est un cabinet indépendant d'audit, expertise comptable et conseil qui exerce en son nom.

Le réseau RSM n'est pas une entité juridique à part entière.


RSM

COMPTES ANNUELS

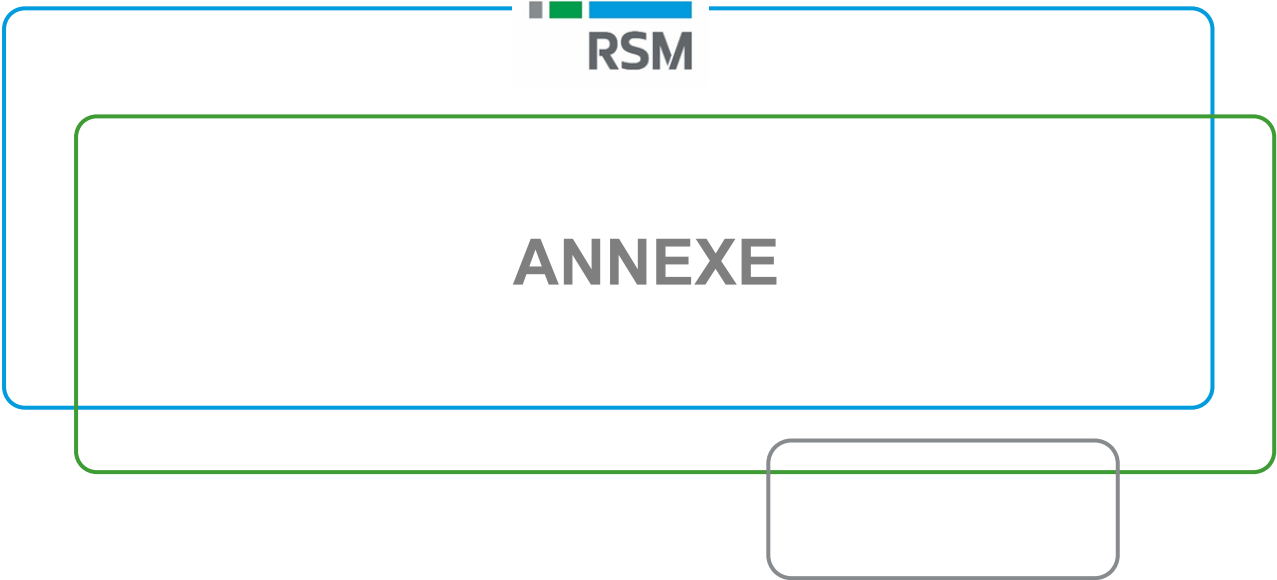


Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	172 522 959	91 904 707	80 618 251	115 329 847
Autres immobilisations corporelles	20 174 654	5 935 904	14 238 750	17 747 384
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	59 900		59 900	59 900
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	192 757 513	97 840 611	94 916 901	133 137 131
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	7 750		7 750	7 750
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	8 000 111		8 000 111	7 337 111
Autres créances	4 551 854		4 551 854	8 632 190
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	8 570 353		8 570 353	9 052 705
Charges constatées d'avance (3)	2 740		2 740	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	21 132 809		21 132 809	25 029 755
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	213 890 321	97 840 611	116 049 710	158 166 886
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	550 000	550 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-19 837 136	-14 508 977
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-1 419 052	-5 328 160
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	2 817 952	4 718 316
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-17 888 236	-14 568 821
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	21 359 137	21 536 261
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 273 400	2 252 326
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	58 071	57 215
Dettes fiscales et sociales	3 931 755	3 241 053
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	44 925	44 925
Autres dettes	97 204 231	134 676 326
Produits constatés d'avance	9 066 427	10 927 601
TOTAL DETTES	133 937 946	172 735 707
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	116 049 710	158 166 886
(1) Dont à plus d'un an (a)	11 724 926	172 735 707
(1) Dont à moins d'un an (a)	122 213 021	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU 2A LEASING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 116 049 710 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 419 052 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 02/05/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée des contrats clients auxquelles elles sont rattachées.

Suivant les modes :

- Linéaire pour les matériels d'occasion ou dont la durée normale d'utilisation est inférieure à trois ans.
- Dégressif pour les matériels neufs...

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Dans le cadre de la crise sanitaire Covid 19, la société a consenti des aménagements contractuels des loyers à percevoir durant cette période.

Ces aménagements ont consisté en l'étalement des loyers de la période de crise sur la base de nouveaux échéanciers.

Les échéances ainsi reportées sont inscrites sous la rubrique « Autres créances ».

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	186 281 695		13 758 736	172 522 959
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	20 174 654			20 174 654
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	206 456 349		13 758 736	192 697 613
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	59 900			59 900
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	59 900			59 900
ACTIF IMMOBILISE	206 516 249		13 758 736	192 757 513

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions				
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		13 758 736		13 758 736
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		13 758 736		13 758 736

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	70 951 848	30 970 586	10 017 727	91 904 707
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	2 427 270	3 508 635		5 935 904
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	73 379 118	34 479 221	10 017 727	97 840 611
ACTIF IMMOBILISE	73 379 118	34 479 221	10 017 727	97 840 611

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 12 554 705 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	8 000 111	8 000 111	
Autres	4 551 854	4 551 854	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 740	2 740	
Total	12 554 705	12 554 705	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 550 000,00 euros décomposé en 5 500 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	4 718 316	71 837	1 972 201	2 817 952
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	4 718 316	71 837	1 972 201	2 817 952
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		71 837	1 972 201	

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 133 937 946 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)	21 359 137	9 634 212	11 724 926	
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	2 273 400	2 273 400		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	58 071	58 071		
Dettes fiscales et sociales	3 931 755	3 931 755		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	44 925	44 925		
Autres dettes (**)	97 204 231	97 204 231		
Produits constatés d'avance	9 066 427	9 066 427		
Total	133 937 946	122 213 021	11 724 926	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	865 446			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs fnp	39 360
Int+@r+→ts courus vat emprunt	459 613
Int+@r+→ts courus vr emprunt	1 945 355
Int+@r+→t courus fct	2 112 956
Provision c3s	19 863
Etat autres charges +à payer	22 806
Remontée FCT à verser	1 139 005
Total	5 738 958

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	2 740		
Total	2 740		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Loyers à percevoir	8 868 501		
Pca loyers majeores	197 926		
Total	9 066 427		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	30 701 256	9 697 961	40 399 217
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	30 701 256	9 697 961	40 399 217

2A LEASING
Société par actions simplifiée
au capital de 550 000 euros
Siège social : 26 rue Cambacérès
75008 PARIS
832 858 773 RCS PARIS
(la « Société »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 15 JUILLET 2024

Exercice clos le 31 décembre 2023

La société FIDUCIAIRE DE L'ORANGERIE, société d'exercice libéral par actions simplifiée au capital social de 1.000 euros, dont le siège social est situé 19 boulevard Malesherbes – 75008 Paris immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 830 886 651 RCS Paris,

Représentée par Monsieur Yves-Marie RAVET ou Madame Marielle ANDREANI, dûment habilités à l'effet des présentes,

Associée unique de la société 2A LEASING (« l'Associée unique »),

DÉCISION PRÉALABLE

L'Associée Unique renonce en tant que de besoin, purement et simplement :

- (i) Aux formes et délais de convocation conformément à l'article 15.3.2 des statuts de la Société ;
- (ii) Aux formes et délais de mise à disposition et/ou communication du rapport du Président, du projet de texte des décisions ainsi que de tous autres documents dont la mise à disposition et/ou la communication est requise en application des statuts de la Société ou de la loi ;

Confirme être suffisamment informée pour adopter les décisions ci-dessous,

Renonce, en tant que de besoin, à titre définitif et irrévocable, à se prévaloir d'une quelconque nullité ou sanction à cet égard.

PREMIERE DÉCISION

L'Associée Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président et au Directeur Général quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Associée Unique approuve le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 13 873 050 euros ainsi que l'impôt correspondant.

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à -1 419 052 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-1 419 052 euros
Report à nouveau antérieur :	-19 837 136 euros
Solde	-21 256 188 euros

En totalité au compte « Report à Nouveau » qui s'élève ainsi à -21 256 188 euros.

L'Associée Unique constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'Associée Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME DÉCISION

L'Associée Unique déclare qu'aucune nouvelle convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DÉCISION

Le mandat de la société KPMG, Commissaire aux Comptes titulaire, arrivant à expiration, l'Associée Unique décide de renouveler ledit mandat pour une nouvelle période de six (6) exercices, soit jusqu'à la décision de l'Associée Unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

CINQUIEME DÉCISION

L'Associée Unique prend acte de l'invalidité de la décision intervenue par erreur de signataire le 1^{er} janvier 2023 aux termes de laquelle la société IDINVEST PARTNERS (EURAZEO INVESTMENT MANAGER – EIM, 414 735 175 RCS Paris) a statué sur le transfert du siège social de la Société du 4 rue Ferrus – 75014 PARIS au 26 rue Cambacérès – 75008 PARIS et a modifié corrélativement les statuts de la Société, et ce alors que la propriété de la totalité des actions de la Société et du droit de vote y attaché appartient à l'Associée Unique.

En conséquence, l'Associée Unique décide de transférer le siège social de la Société du 4 rue Ferrus – 75014 PARIS au 26 rue Cambacérès – 75008 PARIS avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2023.

L'Associée Unique décide de modifier corrélativement les stipulations de l'article 4 « Siège social » des statuts de la Société, dont la rédaction est désormais la suivante :

« ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL

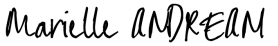
Le siège social est fixé : 26 rue Cambacérès – 75008 PARIS.

Il pourra être transféré en tout lieu par décision de l'associé unique ou de la collectivité des associés. »

SIXIEME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au Président ou à tout porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes les formalités légales afférentes aux décisions qui précèdent.

Associé Unique
La société FIDUCIAIRE DE L'ORANGERIE
Représentée par :

DocuSigned by:

AC4EACE7E135439...